



Fédération de la Meuse pour la Pêche et  
la Protection du Milieu Aquatique

Direction Départementale des Territoires

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## ANNÉE 2013

*Association Agréée pour la Pêche  
et la Protection du Milieu Aquatique*



**« Aire et Cousances »  
Fleury/Aire**

APPOSER VOTRE CACHET

# Compte-Rendu de l'Assemblée Générale et Rapport Moral

15 Février 2014

9h30

Salle communale de FLEURY/AIRE

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Rapport d'activités
- Carte 2014
- Perspectives 2014
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

## **Rapport Moral du Président**

Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs,

Bienvenue à tous.

C'est avec plaisir qu'une nouvelle fois j'ai l'honneur d'ouvrir les travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association.

Je vous remercie de votre présence ce matin. Elle témoigne de l'intérêt que vous portez à l'évolution de votre loisir ainsi qu'à la gestion piscicole conduite par vos serviteurs au sein de notre AAPPMA.

Je remercie Monsieur le Maire délégué de Fleury pour la mise à disposition gracieuse de cette salle communale.

Merci aux élus présents d'avoir répondu à notre invitation. Certains se sont excusés, ayant d'autres engagements.

Les pêcheurs comptent sur votre soutien, mesdames et messieurs les élus, pour permettre à nos structures associatives de la pêche de poursuivre leurs actions en faveur des milieux aquatiques et de la biodiversité, mais aussi du développement du territoire.

**2014** restera une année particulière. La conjoncture économique et une forte hydrologie des cours d'eau aux moments clés de la saison n'ont pas été favorables à la pratique de notre loisir.

Toutefois, si à l'échelon national et départemental, la baisse des effectifs semble malheureusement se confirmer, nous réussissons, en 2013, à stabiliser à un niveau optimal ceux de notre AAPPMA. Notre trésorier Raymond PICHELIN détaillera tout à l'heure dans son bilan l'évolution quantitative et qualitative du nombre de nos adhérents. Sachez que la Fédération de Pêche de la Meuse enregistre en 2013 une diminution globale d'environ 8% de la vente de carte de pêche. C'est un des plus mauvais chiffre jamais enregistré pour le département.

Nous avons de sérieuses raisons de nous interroger sur l'avenir de la pêche associative. Les arguments de la crise économique et de la météo défavorable ne peuvent justifier à eux seuls cette érosion persistante du nombre de nos adhérents. Le système doit évoluer en profondeur et rapidement pour répondre aux attentes des pêcheurs et à leur nouveau profil. Je ne sais pas si nous trouverons les réponses à cette baisse dans la démarche initiée par la Fédération Nationale de la Pêche en France pour réformer la réglementation de la Pêche de loisir! Nous aurons l'occasion d'évoquer ce sujet plus tard dans la matinée.

Le déclin n'est malheureusement pas l'apanage de nos effectifs. C'est aussi celui de la qualité de l'environnement et des milieux aquatiques en particulier. Ceci expliquant sans doute aussi en partie cela.

J'ai malheureusement le sentiment de me répéter chaque année. Je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Je préférerais vous présenter des perspectives plus optimistes.

Mais il faut bien faire face à la réalité:

Sous prétexte de la crise économique, l'occasion est trop belle d'assouplir les quelques contraintes environnementales qui subsistent encore pour préserver un semblant de biodiversité dans notre pays. Le lobby de l'agriculture intensive - et néfaste pour la nature - est en marche et parvient inexorablement à ses fins, tout particulièrement dans notre département.

Nous assistons à une nette régression de la qualité de notre patrimoine naturel dans les vallées de l'Aire et de la Cousances: des centaines d'hectares de prairies ont été retournés cette année encore ; certains, au mépris de la réglementation puisque l'on a pu constater par endroit l'absence totale de bande enherbée au bord des cours d'eau. C'est à n'y rien comprendre : d'un côté, l'Etat, les Agences de l'Eau et les collectivités locales financent des programmes d'actions sensés rétablir – au nom de la Directive Cadre européenne sur l'Eau - le bon état écologique des masses d'eaux superficielles et souterraines ; de l'autre, les mêmes acteurs subventionnent un modèle agricole dégradant pour le patrimoine aquatique, bien collectif inestimable.

Aussi, on demande au pêcheur de contribuer à plusieurs niveaux à cette politique de l'Eau désastreuse : en tant que consommateur d'abord à travers la facture d'eau qu'il acquitte, comme tout citoyen, et en tant qu' « usager de l'eau » par l'injuste Redevance Milieu Aquatique (RMA) qu'il verse auprès des agences de l'eau en achetant sa carte de pêche. (Je rappelle que cette redevance a été créée au nom du fameux principe pollueur/payeur : on a du mal à comprendre en quoi les pêcheurs sont responsables de la pollution des milieux aquatiques... ?) Et je ne parle pas des fonds engagés par ces mêmes pêcheurs, dans le cadre des missions statutaires de leurs structures

associatives, pour les actions de restauration des milieux aquatiques préconisées par le PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles)...

J'en viens sérieusement à me demander si, plutôt que d'être contraints de contribuer, à notre niveau certes, à la politique de l'eau défaillante de l'Etat - acte citoyen qui génère de moins en moins de reconnaissance de la part de ce dernier - nous ne ferions pas mieux de consacrer tous nos moyens au développement et la défense virulente de l'halieutisme, véritables objets de nos statuts.

L'AAPPMA « Aire et la Cousances » s'y emploie avec ses moyens. La création il y a quelques années d'un parcours No-Kill qui attire de plus en plus de pêcheurs, une réglementation adaptée aux objectifs de préservation du patrimoine piscicole de nos cours d'eau, une volonté de valoriser ces derniers à travers notamment le plan triennal d'introduction de l'ombre commun, les efforts réalisés pour communiquer avec nos adhérents et favoriser l'accès aux parcours, traduisent cette volonté de développement.

Mais il reste encore beaucoup à faire car tout n'est pas parfait, j'en conviens.

D'abord, assoir la maîtrise des baux de pêche. Nous devons nous employer à préserver le partage du droit de pêche, en bon intelligence, avec les propriétaires riverains de nos cours d'eau.

Les deux parties ont tout intérêt à entretenir ce partenariat historique. D'une part, il garantit à tous la possibilité d'exercer notre loisir; d'autre part, il engage les pêcheurs dans l'entretien et la surveillance des parcours, soulageant ainsi les propriétaires de contraintes réglementaires pesantes. Il va sans dire que le respect des propriétés, des clôtures, du bétail, de l'accès aux chemins par les pêcheurs conditionnent la pérennité de ces bonnes relations. Je demande donc à chacun de faire un effort dans ce sens.

A l'issue du programme d'entretien de l'Aire et de ses principaux affluents, conduit par le syndicat de rivière SM3A, la loi concernant le partage du droit de pêche là où l'argent public aura été investi pour financer les travaux de restauration, devra et sera appliquée. Nous y veillerons. Je rassure en passant les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les Agences de l'Eau et la Chambre d'Agriculture sur le fait que ce partage existe depuis longtemps sur la majorité du linéaire de nos cours d'eau. Il ne pose aucun problème dans les départements voisins. Il n'y a donc aucune raison de s'inquiéter de la mise en œuvre de l'arrêté L435-5 du code de l'environnement. Les prérogatives des riverains resteront inchangées et les pêcheurs veilleront au respect de leurs engagements.

La Fédération de Pêche de la Meuse comme les 9 autres fédérations de l'Union Régionale du Grand Est, s'investit quotidiennement pour défendre les intérêts des pêcheurs. Au sein de l'URGE, elle restera particulièrement vigilante dans ce dossier du partage du droit de pêche. Elle mettra tout en œuvre pour que la loi s'applique et que le partage de ce droit légitime soit enfin effectif et sans contrepartie non imposée par cette dernière.

Cet été, avec Madame LABORY, chef du service environnement de la DDT et Monsieur Bon, Responsable de Police de l'Eau au sein de ce même service, nous avons visité la vallée de l'Aire afin de mettre en exergue les différentes problématiques « Milieux Aquatiques » du territoire.

Je remercie Madame LABORY et ses collègues pour leur disponibilité et leur écoute tout au long de cette journée. J'espère que cette démarche sera suivie d'effets et que certains dossiers – concernant notamment la continuité écologique, le respect des débits réservés, les travaux sur cours d'eau, etc. ... - évolueront en faveur des milieux aquatiques et donc de l'intérêt des pêcheurs.

Après avoir visité le chantier de la première tranche de restauration de l'Aire, conduite par le syndicat de rivière SM3A dans le secteur de Varennes, nous pouvons être rassurés quant à la qualité des travaux qui sont entrepris sur l'Aire. Ces derniers, réalisés par l'entreprise spécialisée « Les Chantiers du Barrois », ont rendu l'accessibilité du cours d'eau aux pêcheurs tout en préservant les équilibres écologiques indispensables à son bon fonctionnement. Il est à noter le financement intégral par les collectivités de clôtures et d'abreuvoirs préservant le cours d'eau du piétinement du bétail.

J'espère que la tranche de travaux concernant nos parcours pourra démarrer dans les délais prévus ce qui permettrait enfin de valoriser ces derniers, dans l'intérêt de tous.

Je laisserai le soin à mes amis administrateurs de vous présenter, après cette intervention, les différents bilans 2013.

La composition du conseil d'administration de l'AAPPMA a sensiblement évolué cette année. Nous avons en effet dû régulariser la situation de certains administrateurs dont l'engagement, pour des raisons personnelles, n'était plus conforme aux statuts de notre structure associative.

Ainsi, messieurs Fabien MILLET, Olivier VERLET, Jérémy MIGEON et Christian GENIN ne font plus partie du conseil d'administration. Ils restent bien entendu toujours les bienvenus au sein de notre association.

Xavier RASQUINET a quant à lui été contraint de présenter sa démission pour assumer ses nouvelles fonctions de Garde Pêche Particulier aux côtés de François WALTER.

Le conseil d'administration devra donc désormais fonctionner avec 9 membres. Mais je ne me fais pas de soucis pour cette fin de mandat car l'équipe reste soudée et motivée pour défendre les intérêts de l'AAPPMA et de ses pêcheurs.

A la fin de l'année 2015, en effet, l'assemblée générale élira un nouveau conseil d'administration. Je me permets dès aujourd'hui de vous interpeller sur l'importance de ce renouvellement. Il serait dommage que les efforts de gestion réalisés jusqu'à maintenant ne trouvent plus d'échos après 2015. L'équipe en place, qui travaille comme un seul homme et avec enthousiasme est prête à accueillir toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient œuvrer en faveur de nos projets pour les pêcheurs de l'Aire et la Cousances.

Le Conseil d'administration souhaite relancer les actions de notre plan de gestion en 2014, avec le soutien technique de la Fédération. C'est notamment sur le Flabussieux que devraient se porter nos efforts avec des objectifs, entre autres, de créations de frayères et de renaturation du cours d'eau. La visite de terrain prévue prochainement avec Sébastien CORMONT, permettra de définir précisément un plan d'action cohérent.

Le conseil d'administration a décidé de porter l'accent sur la surveillance des parcours. Ainsi, comme je l'évoquai plus haut, vous rencontrerez certainement au cours de vos parties de pêche en 2014 nos deux nouveaux gardes pêche particuliers, François WALTER et Xavier RASQUINET. Je vous demanderai de leur réserver un bon accueil comme nous exigeons de leur part de mener leur mission de garderie avec fermeté, certes, mais aussi et surtout avec discernement, pédagogie et courtoisie.

J'en profite pour vous informer de la création ,en 2013, de la nouvelle Association Départementale des Gardes Particuliers ( ADGPP55) qui a pour vocation de mutualiser les moyens et défendre les intérêts de cette corporation au service de la Pêche Associative.

Voilà, je ne serais pas plus long et vais maintenant céder la parole à notre trésorier pour la présentation du bilan financier 2013.

Je vous souhaite un bonne AG et une bonne saison halieutique 2014 sur nos parcours de l'Aire et de la Cousances. Je vous remercie de votre attention.

### Bilan financier

Le trésorier, **Raymond PICHELIN**, a exposé ensuite le bilan financier.

Puis sous le contrôle des vérificateurs aux comptes (M.SUY et Mr PICARD), l'assemblée, a donné, **à l'unanimité**, le quitus au trésorier, Raymond PICHELIN, pour son bilan financier, constaté sain et équilibré.

Il a été procédé à la réélection des deux vérificateurs aux comptes qui sont élus à l'unanimité par l'assemblée à savoir : Mr SUY et Mr Mr PICARD

**Les bilans sont votés à l'unanimité.**

### Rapport d'activités

**Francis Vansoen** dresse le bilan des activités de L'AAPPMA pour l'année 2013 à savoir :

Pose de passage de clôtures en MARS.

La fédération, avec l'aide de bénévoles de l'AAPPMA, a réalisé une pêche électrique sur une partie du parcours NO KILL, en aval du pont de NUBECOURT. Les résultats sont disponibles sur notre site internet.

Mais on peut déjà se réjouir de la présence des ombres communs introduits quelques mois auparavant. Ceux –ci se sont maintenus sur le parcours et ont fait preuve d'une belle croissance.

### Bilan des effectifs :

Tableau de bord sur la saison

| Produit  | Saison 2012 | Saison 2013 | Evolution sur l'année |                |
|--|-------------|-------------|-----------------------|----------------|
|  | Nombre      | Nombre      | Nombre                | %              |
| Carte annuelle "Personne majeure"                | 193         | 185         | -8                    | -4.15 %        |
| Carte annuelle Promotionnelle "Découverte Femme" | 5           | 6           | +1                    | +20 %          |
| Carte annuelle "Personne mineure"                | 18          | 19          | +1                    | +5.56 %        |
| Carte annuelle "Découverte -12 ans"              | 5           | 10          | +5                    | +100 %         |
| Carte Hebdomadaire                               | 3           | 2           | -1                    | -33.33 %       |
| Carte Journalière                                | 64          | 65          | +1                    | +1.56 %        |
| <b>Total Cartes de Pêche</b>                     | <b>288</b>  | <b>287</b>  | <b>-1</b>             | <b>-0.35 %</b> |
| <b>Total cartes de pêche + options</b>           | <b>288</b>  | <b>287</b>  | <b>-1</b>             | <b>-0.35 %</b> |

**Laurent Poutrioux** fait le bilan des divers repeuplements en matière d'œufs de TRF, alevins à vésicules résorbées et ombres communs. (cf. tableau annexe)

### Perspectives 2014

#### Repeuplement :

Cette année il a été dans impossible de réintroduire des œufs au vu des mauvaises conditions hydrauliques.

Le C.A. a donc décidé de convertir cela en alevins 5 /7cm à raison de 25000 alevins

L'opération ombres/ombres (plan triennal) est reconduite.

**Le dimanche 09 MARS**, rendez-vous est donné aux volontaires pour une matinée de pose de passage de clôtures : à 7h30 à Fleury /Aire, Rue Clamardelle.

Les dates d'opération de repeuplement seront indiquées sur le site de l'AAPPMA : [www.aappma-aire-cousances.com](http://www.aappma-aire-cousances.com) et par mailing.

**PGP** : Projet d'intervention sur le Flabussieux : étude en cours avec le service technique de la fédération départementale.

Le 8 mars, jour de l'ouverture, tous les pêcheurs de l'AAPPMA sont cordialement invités à partager un moment de convivialité autour d'un apéritif offert par l'association, au point d'information du parcours No-Kill à NUBECOURT.

**Des journées de permanence**, pour les personnes ne possédant pas de connexion ou désireuses de prendre leur cartes de manière classique, sont organisées à la Mairie de NUBECOURT :

Le 15/02/2014 de 15h à 18h  
Le 22/02/2014 de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Le 01/03/2014 de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Le 07/03/2014 de 14h à 19h

Ou chez Philippe LHUILLIER les :  
Mardi, vendredi et samedi de 10h à 19h.  
Sur rendez-vous au 0677991053

Ouverture exceptionnelle le jour de l'ouverture (08 mars) à partir de 7h du matin.

**La garderie** verra cette année le renfort de **Xavier RASQUINET**.

#### **CONSULTATION VIA INTERNET POUR UNE EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION :**

Le président nous informe que les conclusions sont consultables sur notre site internet.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Un pêcheur nous interpelle sur l'exploitation des carnets de prises. Y-a-t-il plus ou moins de prédatons. ?  
**réponse** : C'est difficilement quantifiable.
- Les ragondins prolifèrent que faire ?  
**réponse** : Les communes et par conséquent les sociétés de chasse doivent intensifier leur action.
- Au sujet des cormorans : beaucoup moins cette année du fait de la météo ; on a vu des passages mais c'est tout.
- **Mr MAURER administrateur du Syndicat de rivière SM3A (<http://www.aire-et-affluents-55.fr/>)** est intervenu pour apporter quelques précisions quant au planning relatif aux travaux d'entretien et de restauration de l'Aire, la Cousances et l'Ezrule. Il nous avoue que du fait des conditions climatiques les travaux on du retard.
  - Interrogations quant à l'application de l'article L435.5 du code de l'environnement.  
**Réponse** : la fédération veillera à son application.

**12 h, Clôture de l'assemblée par le Président et invitation au traditionnel pot de l'amitié.**

*Nom du Trésorier :*  
*Signature :*

*Nom du Président :*  
*Signature*

## **I/ Actions menées par l'A.A.P.M.A.**

### **1. Alevinages et repoissonnements en 1<sup>ère</sup> Catégorie**

| <b>TRUITES FARIO</b> | <b>Quantités</b> | <b>Dates des déversements</b> | <b>Lieu : cours d'eau, étangs...</b> | <b>Coût</b> |
|----------------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-------------|
| Œufs                 | 50000            | 5 /01/2013                    | AIRE ET COUSANCE                     | 525€        |
| Alevins              | 80000            | 16/03/2013                    | AIRE ET COUSANCES                    | 1600€       |
| Truitelles 6/10 cm   |                  |                               |                                      |             |
| Truitelles 10/16 cm  |                  |                               |                                      |             |
| Truites 200g et +    |                  |                               |                                      |             |
|                      |                  | <b>Total</b>                  |                                      |             |

| <b>AUTRES ESPECES</b> | <b>Quantités</b> | <b>Dates des déversements</b> | <b>Lieu : cours d'eau, étangs...</b> | <b>Coût</b> |
|-----------------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-------------|
| OMBRETS               | 1000             | 12/07/2013                    | AIRE                                 | 535€        |
| OMBRES                | 300              | 12/07/2013                    | AIRE                                 | 481.50€     |
|                       |                  | <b>Total</b>                  |                                      |             |

## 2. Alevinages et repoissonnements en 2<sup>ème</sup> Catégorie

### 3. Surveillance et gardiennage

- Avez-vous un ou plusieurs **Gardes Pêche Particuliers** assermentés ?

OUI

| <b>Prénom NOM G.P.P.</b> | <b>Date de l'agrément ou du dernier renouvellement</b> |
|--------------------------|--|
| François WALTER          | 23/08/2013   |
| Xavier RASQUINET         | 06/02/2014   |

### 4. Gestion piscicole

- Votre AAPPMA possède-t-elle un **règlement intérieur** ?

OUI

- Avez-vous réalisé votre **Plan de Gestion Piscicole** ?

OUI

- **Actions** de restauration, d'aménagement ou de protection des milieux aquatiques entrepris durant l'année :

Action PGP : RAS en 2013

Actions accessibilité : installation de passages de clôture

Actions communication : installation de panneaux d'information et de limites de parcours

## 5. Actions pour la promotion et le développement du loisir pêche

- Avez-vous un **Atelier Pêche Nature** ?

NON

- Avez-vous organisé un ou plusieurs **concours de Pêche** ?

NON

- Participez-vous à d'**autres actions ou manifestations** pour la promotion du loisir pêche ?

OUI

- Listez vos **dépositaires** (*adresse, téléphone, vente cartes internet ou papier*) de cartes de Pêche :

**Dépositaire AAPPMA INTERNET: Chez le secrétaire : Philippe LHUILLIER, 4 Rue Raymond POINCARE 55250 NUBECOURT 06 77 99 10 53**

- **Lots de pêche gérés** par votre AAPPMA :

| <b>NOM</b><br>(cours d'eau, canal, plan d'eau...) | <b>Commune limite amont ou commune pour plan d'eau</b> | <b>Commune limite aval</b> | <b>Linéaire de cours d'eau (km) ou superficie (ha)</b> |
|---|--|----------------------------|--|
| L' AIRE et ses affluents                          | Longchamps/Aire  | Autrécourt                 |  |
| Le Flabussieux                                    | St-André   | Nubécourt                  |  |
| La Cousances                                      | Souilly  | Jubécourt                  |  |

- Listez vos **parcours spécifiques** (No-Kill, carpes de nuit.....)

**Parcours NO- KILL à Nubécourt :**

- Avez-vous des pontons ? Si oui, merci de préciser :

**Non**

- Avez-vous des réserves de pêche ? Si oui, merci de préciser la limite amont et aval.

**Le Rû : de D902 à confluence Aire**

## II / Bilan des Cartes Vendues

**ANNÉE 2013**

| <b>Cartes</b>  | <b>Tarif en €</b> | <b>Nombre</b>       | <b>Montant</b> |
|--|-------------------|---------------------|----------------|
| <i>CARTE MAJEURE, Internet</i>   | 20,50             | 185                 | 3792.50        |
| <i>CARTE MINEURE, Internet</i>   | 8,50              | 19                  | 161.50         |
| <i>Carte DECOUVERTE, Internet (-12 ans)</i>  | 5                 | 10                  | 50.00          |
| <i>Carte HEBDOMADAIRE, Internet</i>  | 13                | 2                   | 26.00          |
| <i>Carte JOURNÉE, Internet</i>   | 5                 | 65                  | 325.00         |
| <i>Carte DECOUVERTE Femme, Internet</i>  | 14                | 6                   | 84.00          |
| <b>Nombre d'adhérents</b><br>= carte majeure + mineure + découverte (-12ans) et femme + carte URNE |                   | <b>220</b>          |                |
|  |                   | <b><u>TOTAL</u></b> | <b>4439,00</b> |

**Nom du Trésorier,**  
**Raymond PICHELIN**  
**Signature**

# III / Bilan Financier

ANNÉE 2013

| DÉPENSES  |                           | RECETTES                            |        |              |                |
|---|---------------------------|-------------------------------------|--------|--------------|----------------|
| CPMA<br>+ Cotisations Fédérales   | 4712                      | Vente de cartes                     | 9039   |              |                |
| Alevinages<br>Réempoissonnement   | 3141.50                   | Subventions                         | 154    |              |                |
| Locations<br>Baux de pêche  | 215.38                    | Manifestations<br>Concours          |        |              |                |
| Entretien des milieux<br>naturels (travaux ...)   | 163.24                    | Produits financiers                 | 307.80 |              |                |
| Gardiennage<br>Pancartage<br>Information  | 413.40                    | Indemnisations<br>Dommages Intérêts |        |              |                |
| Revendeurs  |                           | Divers : (à préciser)               |        |              |                |
| Manifestations  | 182.07                    |                                     |        |              |                |
| Secrétariat<br>PTT, Téléphone...<br>Déplacements  | 14.40                     |                                     |        |              |                |
| Assurances  | 119.69                    |                                     |        |              |                |
| Divers : (à préciser)<br>Pêche hermeville<br>Site internet<br>Plus belle prise<br>Frais de banque | 140<br>60<br>30<br>37.30€ |                                     |        |              |                |
| <b>TOTAL</b>  | <b>9228.98</b>            |                                     |        | <b>TOTAL</b> | <b>9500.80</b> |

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Résultat d'exercice<br/>(Recettes - Dépenses)</b>   | → | 271.82  |
| <b>Avoir début d'exercice au 1<sup>er</sup> Janvier<br/>(Caisse, comptes-courants, livrets...)</b> | → | 18064.37  |
| <b>Avoir fin d'exercice au 31 décembre</b>   | → | Caisse :70.32<br>Comptes courants :2789.99<br>Livrets :15475.88 |

Nom Président

Nom Trésorier

Nom 1<sup>er</sup> Vérificateur  
aux comptes

Nom 2<sup>ème</sup> Vérificateur  
aux comptes

Signature

Signature

Signature

Signature